

- Parution : **avril 2017**
- Numéro : **172**
- Source : **Viva presse © Droits réservés**

- Auteur : **Anne-Marie THOMAZEAU**



"Libérez ma pilule" : une pétition pour exiger la pilule sans ordonnance

"*Libérez ma pilule*" : un collectif regroupant le Planning Familial, des professionnels de santé, des associations féministes, des journalistes, des auteurs et des féministes, a lancé une pétition demandant la vente d'une pilule contraceptive sans ordonnance. Cette pilule serait progestative, soit sans œstrogènes et donc moins risquée.

S'appuyant sur une étude réalisée en 2012 par le Collège américain des gynécologues obstétriciens, le collectif souligne le fait que les femmes peuvent déterminer grâce à un simple questionnaire, et à l'aide de leur pharmacien, si elles peuvent prendre cette pilule ou non.

Contrairement à beaucoup d'idées reçues, il n'y a ainsi pas d'obligation d'effectuer un dépistage d'IST ou de cancers du col de l'utérus ou du sein. Les femmes n'ont pas à se faire palper les seins et/ou subir un examen gynécologique. La pilule progestative ne nécessite pas non plus une analyse de sang/

La délivrance de la pilule avec ordonnance facultative renforcerait l'accès à la contraception : la pilule progestative est peu coûteuse, et il suffirait d'aller dans une pharmacie et de répondre au questionnaire.

De nombreux pays (Portugal, Turquie, Roumanie...) propose déjà la pilule contraceptive sans ordonnance et pour d'autres où ce n'est pas le cas, il existe des solutions comme au Québec, où "*le pharmacien peut proposer une contraception hormonale pour une durée de 3 mois en plus d'une contraception d'urgence*".

"Par cette pétition, nous demandons aux laboratoires pharmaceutiques de s'engager publiquement à déposer auprès de l'ANSM ou de l'Agence européenne (EMA) un dossier d'autorisation de mise sur le marché (AMM) pour une pilule progestative sans ordonnance avant le 8 mars 2018, Journée internationale des droits de la femme.

En parallèle, nous demandons à l'ANSM ou à l'EMA d'accueillir avec bienveillance cette demande et de s'assurer de la mise en place des outils de formation nécessaires au bon usage de cette pilule contraceptive."

Comme le collectif l'explique dans sa pétition pilule la commercialisation d'une pilule sans ordonnance servirait aussi à "*lutter contre la désinformation*" et promouvoir "*le respect de l'autonomie des femmes à l'égard de la contraception*".

Un collectif regroupant notamment des professionnels de santé et le Planning familial a lancé une pétition et adressé une lettre ouverte à l'industrie pharmaceutique pour obtenir la commercialisation d'une pilule contraceptive sans ordonnance.